

DÉPARTEMENT
NORD
CANTON
TOURCOING NORD EST
COMMUNE
NEUVILLE EN FERRAIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2023/186

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

**ARRÊTÉ PORTANT INSTAURATION D'UN PERIMETRE DE SÉCURITE ,
18 RUE DU MARÉCHAL LYAUTEY**

Le Maire de Neuville en Ferrain,

Vu les désordres constatées sur l'immeuble situé au 18 rue du Maréchal Lyautey, il y a lieu de mettre en place un périmètre de sécurité au droit de ce dernier

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures règlementant la circulation des piétons afin d'éviter les accidents et de garantir la sécurité des usagers de la voie publique,

ARRÊTÉ

Article 1 - A compter de l'affichage du présent arrêté, et jusqu'à nouvel ordre, l'utilisation de l'escalier menant à la restauration est strictement interdite. Les usagers devront obligatoirement emprunter la voie à destination des PMR en longeant le mur.

Article 2 - Un périmètre de sécurité sera mis en place au droit du n°18 rue du Maréchal Lyautey. La pose des barrières sera effectuée par les services techniques municipaux de la ville de Neuville-en-Ferrain.

Article 3 - M. le Commissaire Divisionnaire de Police de Tourcoing, est chargé pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Neuville en Ferrain,

le - 7 JUIN 2023

Par délégation du Maire,

Philippe VYNCKIER-LOBROS
3^{ème} Adjoint au maire

Mis en ligne

08 JUIN 2023



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux
mois à compter de la présente notification.

